

mondiale. Le Canada a participé à la croissance générale de l'économie et du commerce mondial en 1988. L'excédent commercial du Canada a diminué quelque peu, les exportations augmentant au rythme de la tendance mondiale et les importations s'accroissant plus rapidement, en raison de l'appréciation du dollar canadien au cours de l'année.

Le point saillant des relations économiques du Canada avec les autres pays développés a été la tenue à Toronto, en juin, du Sommet économique des sept principales nations industrialisées.

À cette occasion, le Premier ministre s'est joint aux leaders de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, de l'Italie et de la Communauté européenne pour discuter des moyens de renforcer l'économie mondiale et de favoriser la coopération économique et politique. Les questions abordées comprenaient notamment le progrès des négociations commerciales multilatérales et la réduction des obstacles au commerce, les subventions dans le secteur agricole, l'endettement international (notamment dans le contexte des difficultés qu'éprouvent les pays en développement) et les relations avec les nouvelles économies industrialisées de l'Asie et du Pacifique. Les leaders se sont également penchés sur certaines questions politiques d'importance primordiale pour la communauté internationale, soit : le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud, les relations Est-Ouest, le terrorisme, le trafic des stupéfiants et l'environnement. Le Canada a atteint les principaux objectifs qu'il s'était fixés, ayant notamment obtenu l'engagement renouvelé des participants de coopérer en vue de maintenir un climat de croissance économique non inflationniste tout en réduisant les déséquilibres mondiaux.

Après des élections générales tenues vers la fin de l'année, le Parlement a adopté en décembre une loi régissant la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis. Cette entente historique entrainée en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Les travaux ont immédiatement commencé en vue d'établir les institutions permanentes prévues par l'ALE et, après quelques semaines, certaines industries dans l'un et l'autre pays faisaient déjà des représentations afin d'obtenir un calendrier accéléré de réductions tarifaires.

En plus de cette initiative bilatérale d'importance majeure pour la libéralisation du commerce, le Canada a participé activement aux pourparlers de l'Uruguay Round dans le cadre du GATT, lesquels visent à réduire les barrières tarifaires à travers le monde et entre les cent et quelques pays parties à l'Accord général. La Réunion ministérielle d'examen à mi-parcours de l'Uruguay Round, tenue en décembre à Montréal, a enregistré des progrès importants dans plusieurs domaines, mais on a dû admettre que des négociations supplémentaires s'imposaient pour régler certains aspects épineux du commerce des produits agricoles.

La situation économique des pays en développement a continué d'occuper une place importante dans la politique

étrangère du Canada. Les pays en développement représentent la majorité de ceux avec lesquels le Canada entretient des relations; ensemble, ils représentent les trois quarts de la population du globe et leur taux de croissance démographique est élevé. Le souci humanitaire et la reconnaissance de l'interdépendance économique sans cesse croissante à l'échelle planétaire sont à la base des relations économiques du Canada avec ces pays. Au cours de l'année, les principaux sujets de préoccupation ont été le lourd fardeau de l'endettement, les contraintes en matière de ressources et la nécessité pour les pays en développement d'adopter de saines politiques économiques afin de favoriser la croissance et le développement.

L'examen en profondeur de la politique d'aide canadienne, effectué en 1987-1988, a débouché sur l'adoption d'une nouvelle stratégie, «Partageons notre avenir», laquelle a été mise en oeuvre pendant l'année écoulée. Le changement le plus évident a été l'achèvement de la première étape de la décentralisation du programme d'aide canadien au développement, la gestion se faisant maintenant sur le terrain, afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide et à rendre celle-ci plus sensible aux besoins locaux. Des agents de développement ont été transférés du siège social à Manille, Singapour, Djakarta, Harare, Dar es-Salaam, Bridgetown et Dakar dans le but d'assumer la pleine responsabilité de l'élaboration et de la mise en oeuvre des projets sur place.

En 1988, de nombreux pays importants ont accordé une attention croissante à l'environnement mondial, dont la dégradation est un sujet de plus en plus préoccupant. Des mesures ont été prises afin de s'assurer que les politiques d'aide bilatérale du Canada soient compatibles avec les objectifs en matière d'environnement, et le Canada a présenté des propositions à la Banque mondiale pour que celle-ci renforce ses procédures d'examen à cet égard. La notion de développement durable a été acceptée par le Gouvernement du Canada et a fait l'objet d'une mention dans les conclusions du Sommet économique de Toronto. Les points saillants des efforts faits récemment par le Canada en vue de promouvoir la coopération internationale en matière d'environnement ont été la Conférence mondiale sur l'atmosphère en évolution, tenue à Toronto en juin 1988, la rencontre à Ottawa, en février 1989, d'un groupe d'experts des domaines juridique et politique, qui a porté sur la protection de l'atmosphère, et la participation du Premier ministre au Sommet de La Haye sur l'environnement, en mars.

Après les élections générales du 21 novembre 1988, le très honorable Joe Clark, M. Crosbie et M^{me} Landry ont tous trois été reconduits dans leurs fonctions respectives, à savoir: secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ministre du Commerce extérieur et ministre des Relations extérieures et du Développement international. M. John McDermid a occupé le poste de ministre d'État (Commerce extérieur et Logement) du 15 septembre 1988 au 30 janvier 1989.